



Cambron-Saint-Vincent, le 4 avril 2023

L'ASBL REVOLHT a le plaisir de vous inviter à sa première Assemblée Générale.

- Date :
Jeudi 20 avril 2023 – 18h
- Lieu :
Administration communale de Lens (Place de la Trinité 1 - 7870 Lens)
- Ordre du jour :
 1. Introduction – retour sur les actions réalisées et les défis à venir
 2. Lecture du rapport de gestion
 3. Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2022
 4. Approbation du budget de l'exercice 2023
 5. Décharge aux Administrateurs
 6. Nominations, révocations et démissions statutaires
 7. Divers

Pour participer à cette Assemblée Générale, vous devez être en ordre de cotisation pour l'année 2023.

Pour rappel, cette cotisation annuelle est de minimum 20 EUR.

Rendez-vous sur le site www.REVOLHT.be pour remplir votre formulaire d'adhésion.

Vous pouvez également verser le montant de votre cotisation (minimum 20 EUR) directement sur le compte de l'ASBL REVOLHT numéro BE52 7320 5857 4109 ouvert à la CBC en mentionnant « NOM, PRENOM, cotisation 2023 ».

Au terme de cette Assemblée Générale, un bar sera ouvert afin de poursuivre nos échanges de manière conviviale.